

Association Nationale des Métiers  
de l'Accompagnement Musical  
8, rue de Lorraine - 69100 Villeurbanne  
anmam@free.fr  
Site internet : [http:// www.anmam.fr/](http://www.anmam.fr/)

## **Assemblée générale de l'ANMAM Vendredi 6 Juillet 2018 à L'ENM de Villeurbanne**

### **Personnes présentes :**

Dominique Alibert : membre du collège. *CRR St Etienne, accompagnatrice danse et FM danseurs, initiation à l'accompagnement de la danse*

Dominique Chaffangeon : *Professeur d'accompagnement danse CRR Chalon sur Saône*

Danièle Clémot : membre du collège (secrétariat, site internet). *CRD Villeurbanne, accompagnatrice et professeure d'accompagnement, coordinatrice dpt acct*

Marie Duinat : membre du collège *CRD Valence, accompagnatrice et professeure d'accompagnement*

Brigitte Gonin-Chanut : *CRD Bourgoin-Jallieu Accompagnatrice et professeure d'accompagnement*

Catherine Goubin : membre du collège *CNSMDL, CRR Chambéry Accompagnatrice danse, professeure d'accompagnement danse*

Isabelle Mambour : membre du collège *CRR 93, accompagnatrice*

Catherine Marruedo – Vernay : membre du collège (trésorerie) *CRR Lyon, accompagnatrice.*

Par Skype et téléphone :

Luce Marliac : *CRR Rennes Accompagnatrice et professeure d'accompagnement* Christophe Petit : membre du collège *CRI Pays Roussillonnais Accompagnateur danse*

Excusés : Ursula Alvarez-Heredia : *CNSMDL Elasmir* Chloé Etudiante, Claire Forin : *CRR Chalon sur Saône*  
17 pouvoirs ont été envoyés : le quorum est atteint.

Secrétaires de séance : Catherine Goubin, Catherine Marruedo - Vernay

### **I - Rapport moral**

Journée débat 2/12/17 : journée riche. Malgré une forte mobilisation et des publics diversifiés, une plus grande représentativité des enseignants vocaux, instrumentaux et de danse aurait été bienvenue afin de nourrir les débats.

Il semble encore difficile de mobiliser nos partenaires dans les réflexions autour de l'accompagnement. La présence de tous les acteurs est cependant primordiale dans ces débats.

Des réformes sont en cours à la DGCA :

L'Anmam a été invitée à participer à des consultations. L'accompagnement doit trouver sa place dans l'évolution à venir des établissements d'enseignement artistique et dans les nouveaux dispositifs. Cela concerne aussi bien la formation amateur que professionnelle.

**Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.**

### **II- Rapport d'activités**

#### **Journée débat du 2/12/17 sur les formations à l'accompagnement au Cefedem AuRa :**

Cette journée, proposée par l'Anmam, a été riche en échanges et a bénéficié du soutien et du partenariat avec le Cefedem AuRa par l'intermédiaire de son directeur J.Moreau Elle a accueilli plus d'une soixantaine de participants : professionnels de l'accompagnement, enseignants, directeurs de centres de formations, inspecteurs et président de l'association Conservatoires de France . Elle était construite autour de 2 grands débats

#### **I - Place et rôle de l'accompagnement dans les écoles de demain**

1) L'enseignement de l'accompagnement.

*Un enseignement spécialisé ? Quelle place dans la formation des instruments polyphoniques?*

2) L'accompagnateur enseignant Quel formateur ? Quel rôle dans la formation des instrumentistes monodiques, des chanteurs, des danseurs? *Développement de l'écoute, de l'oreille harmonique, place du déchiffrement, liens avec la FM ... Musique d'ensemble, laquelle?*

3) Quelle place dans les équipes pédagogiques? *Relations avec les départements partenaires, département accompagnement, place dans les nouveaux dispositifs d'enseignement?*

**II- Quelle(s) formation(s) pour quel(s) métier(s), pour quelle(s) pratique(s)** Réflexion sur les cursus et leurs débouchés

1) DEM

2) DNSPM/Master vers un DNSPM Accompagnement ?

3) DE/CA

Le compte rendu de cette journée est consultable en intégralité sur le site de l'association : anmam.fr

**Consultations DGCA :** Participation de l'Anmam, représentée par Danièle Clénot, aux consultations menées par la DGCA sur des propositions de réformes de l'enseignement artistique Différents documents ont été envoyés (depuis juin 2018)

- Les enjeux de nouveaux critères et de schémas pédagogiques pour les conservatoires
- Liste des critères de classement par catégories et disciplines

Ce travail va se poursuivre début septembre (contribution collective aux textes, réunions etc...) Deuxième réunion début octobre 2018

Echanges :

**Les classes prépa :**

A ce jour, assez peu d'établissements se sont penchés sur la question des classes prépa. Très peu de demandes ont été déposées (CRR Paris ...)

Le CRR de Chalon sur Saône est le premier établissement à obtenir son agrément

Beaucoup de questionnements subsistent :

Les textes concernant la mise en place des classes prépa semblent calqués sur ceux du DNOP.

Le souci est l'articulation entre DEM et classes prépa

Ex: en Bretagne les DEM sont régionaux, les étudiants feraient une entrée commune DEM et entrée classe prépa  
I.Mambour : au CRR 93 à la rentrée 2018, il se met en place une préfiguration des classes prépas. Notre Directeur a fait un projet fusionnant DEM et prépas puisque les modules et la durée du cursus sont les mêmes à l'exception d'un module de 50h environ ouvert sur l'extérieur, le milieu pro et un examen d'entrée un peu plus élaboré (l'entretien se pratiquait déjà pour les DEM ainsi que des tests FM). Dans la pratique les élèves ayant le profil se sont vu proposer ce statut le jour de l'examen instrumental d'entrée en DEM et étaient appelés à d'autres épreuves

Questions:

Quel est l'avenir des DEM ? Dans les textes, les DEM sont les diplômes demandés pour passer le DE mais ne sont pas requis pour passer le DNSPM.

Il y aurait eu beaucoup de dérogations pour entrer dans les pôles sups sans DEM, d'où le projet de le supprimer . Il serait remplacé par un diplôme national mais qui ne serait pas un pré requis pour présenter les concours de l'enseignement supérieur. Ce point interroge particulièrement dans le cas du DE et plus particulièrement celui d'accompagnement. Quels seraient les prérequis en terme de formation spécialisée de la discipline présentée ?

Ce diplôme devrait aider aux nouveaux classements des établissements mais ses contenus et modalités n'ont pas encore été définis par la DGCA. Des clarifications sont nécessaires.

**Les critères de classement des conservatoires :**

Questionnement : sur quels budgets ?

Projet de refonte du statut des fonctionnaires dans l'avenir

**Les pôles sup et l'accompagnement danse :**

Intervention de Dominique Chaffangeon .

Problème de l'orientation des accompagnateurs danse titulaires du DEM Il revient sur les conditions d'accès au pôle Sup de Bordeaux pour certains de ses étudiants accompagnateurs Danse...

Il cite un de ses élèves titulaire d'un DEM d'accompagnement danse et qui est rentré au pôle sup de Bordeaux mais qui a suivi un cursus très peu adapté à ses besoins.

Les candidats devaient pouvoir concourir sur les trois disciplines (Jazz, Classique, Contemporain) ; mais, en fait, ça n'a été possible que pour le Classique et le Contemporain (avec la possibilité de refaire une des épreuves) Il évoque également les problèmes auxquels sont confrontés les musiciens accompagnateurs Danse lors des concours d'entrée et de sortie dans les Pôles Sup en général (épreuves, incompréhension des membres des jurys, etc)

Il pose la question de la stratégie à adopter pour trouver une ville avec un Pôle Sup compétent en Accompagnement Danse

#### Réponse de l'Anmam :

Plusieurs centres proposent des formations à l'accompagnement danse depuis plusieurs années, d'autres formations ont vu le jour mais leurs contenus semblent parfois encore assez flous.

Il n'est pas nécessaire que ces formations soient exclusivement sur la Danse (par contre, il faut qu'il y ait des classes de danse dans un environnement proche)

Cursus d'accompagnement danse ? Où en est - on ? Les questions se posent sur les épreuves d'entrée dans les pôles

**Objectif :** Document tableau du 2/12/2017 recensant l'ensemble des formations supérieures en accompagnement, à mettre à jour sur le site pour consultation.

Besoin de faire un point sur l'offre de formation accompagnement danse en France

#### **CND de Paris et accompagnement danse :**

Lecture de la lettre sur l'accompagnement de la danse contemporaine au CND de Paris (et de Lyon) de Deborah Shannon. Cette lettre venait en réaction à la décision prise par Mathilde Monnier, directrice du CND, de supprimer les heures d'accompagnement de la danse contemporaine et pas celles de la danse classique et jazz.

Afin de soutenir la démarche de D Shannon, il est décidé de rédiger une lettre signée de l'ANNAM en réaction à cette décision.

#### **Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité**

#### **III- Rapport financier** par Catherine Marruedo – Vernay

Le compte courant présente un solde créditeur de : 4198,01 euros (au 31 décembre 2018) et le Livret Bleu Associatif un solde créditeur de : 1150,78.

Au delà des retombées positives liées à l'organisation de journées de réflexion comme celle du 2 décembre 2017, ce bon équilibre des comptes ne doit pas faire oublier le rôle primordial du soutien moral et financier des adhérents

Il est rappelé que le budget de l'association fonctionne sur **l'année civile** et que les adhésions doivent être envoyées en même temps que le pouvoir et l'inscription annuelle.

Il est souhaitable d'être à jour de la cotisation de l'année en cours pour participer aux décisions de l'Assemblée générale et pour que le pouvoir éventuel puisse être pris en compte.

#### **Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.**

## **IV- Elections**

Il est procédé à l'élection des **membres du collège** pour l'année 2018.

8 personnes se présentent : Dominique Alibert, Danièle Clémot (en charge du site, du secrétariat et de l'organisation générale), Marie Duinat, Catherine Goubin, Isabelle Mambour, Luce Marliac, Catherine Marruedo - Vernay (en charge de la trésorerie), Christophe Petit.

Elles sont élues à l'unanimité présente et représentée

### Membres actifs :

Joëlle Schricke et Brigitte Gonin Chanut

### Membre d'honneur

Michel Tranchant

## **V- Objectifs**

Création sur le site d'une page active qui répertorie les formations spécialisées dans l'accompagnement danse (proposition de Danièle Clémot)

Dans le cadre de la répartition des tâches au sein du collège, Catherine Goubin, Dominique Alibert aidée par Dominique Chaffengeon se proposent pour la collecte de ces informations qui iront alimenter le site.

On évoque aussi la possibilité d'une rencontre entre des membres du collège de l'Anmam et une personnalité à définir (au pôle sup de Dijon) concernant ces formations dans les Pôles Sup.

Mettre à jour le document de l'Anmam sur les pôles sups et leurs contenus A publier sur le site.

### Revenir sur le Règlement Intérieur de 2009 de l'association

Les modifications actées pendant l'assemblée générale doivent être prise en compte, mises en page et renvoyées au collège, avant la diffusion du document à l'ensemble des adhérents.

Catherine Marruedo se propose pour cette tâche.

Proposition, élaboration et envoi d'un courrier de l'Anmam concernant la suppression d'heures d'accompagnement au Centre National de la Danse (à Paris et Lyon)

### Réunions de consultations DGCA sur projets de réformes en cours :

Définir place de l'accompagnement dans les évolutions des établissements d'enseignement artistique

La séance est levée à 17h